

**DEMANDE D'INTERVENTION DE LA BANQUE DE FRANCE**  
**EXERCICE DU DROIT AU COMPTE DE DÉPÔT**  
**POUR UNE PERSONNE MORALE**  
*(Article L312-1 du Code monétaire et financier)*

**1) DEMANDEUR PERSONNE MORALE**

Dénomination :

Sigle :

Nature Juridique :

Adresse du siège social :

Numéro National d'Entreprise (SIREN) :

**Présentateur de la demande :**

Nom :

Prénoms :

Qualité :

**2) SOUHAITS DU DEMANDEUR QUANT AU LIEU D'IMPLANTATION DU  
GUICHET APPELÉ À OUVRIR LE COMPTE :**

J'atteste sur l'honneur que la société, l'association, ... ne dispose, à ce jour,  
d'aucun compte de dépôt.

Date :

Signature

*(précédée de la mention « Lu et approuvé »)*

## Pièces justificatives à joindre

- 1- Photocopie d'une pièce d'identité du représentant de la personne morale
- 2- Lettre de refus d'ouverture de compte émanant d'un établissement bancaire
- 3- Pour les sociétés, extrait K bis complet (2 pages) de moins de trois mois et document attestant que le demandeur a bien qualité pour représenter la personne morale auprès des tiers s'il ne figure pas en tant que représentant légal sur l'extrait K bis
- 4- Pour les associations :
  - récépissé de déclaration de création de l'association à la Préfecture,
  - statuts de l'association et liste des personnes chargées de son administration (documents joints lors de la déclaration de création de l'association),
  - décision de l'assemblée désignant le demandeur en qualité de représentant de l'association à l'égard des tiers.
- 5- Et éventuellement, la lettre de fermeture du (ou des) compte (s) précédent (s).